

## IV

(Informations)

## INFORMATIONS PROVENANT DES ÉTATS MEMBRES

**Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) n° 800/2008 de la Commission déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché commun en application des articles 87 et 88 du traité CE (règlement général d'exemption par catégorie)**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2014/C 280/03)

Numéro de l'aide	SA.37039 (2013/X)
État membre	Italie
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	FRIULI-VENEZIA GIULIA Zones mixtes
Organe octroyant l'aide	Regione autonoma Friuli Venezia Giulia — Direzione Centrale Istruzione università e ricerca Via del Lavatoio, 1 — 34132 TRIESTE <a href="http://www.regione.fvg.it/rafvfg/cms/RAFVG/">http://www.regione.fvg.it/rafvfg/cms/RAFVG/</a>
Titre de la mesure d'aide	PAR FSC 2007/2013 — BANDO PER LA REALIZZAZIONE DI PROGETTI DI RICERCA INDUSTRIALE, SVILUPPO SPERIMENTALE, INNOVAZIONE, NELL'AMBITO DEL DISTRETTO TECNOLOGICO DI BIOMEDICINA MOLECOLARE
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	DGR 847 del 15 maggio 2012 con la quale è stato approvato il Programma Attuativo Regionale del Fondo per lo Sviluppo e la Coesione (PAR FSC) della Regione Friuli Venezia Giulia per il periodo 2007-2013; DGR 748 dell'11/4/2013 con cui è stata approvata la scheda di attività relativa alla Linea d'Azione 3.1.2 — «Miglioramento dell'offerta di ricerca, innovazione e trasferimento tecnologico»; Decreto 957/2013 con cui è stato approvato il Bando
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	
Durée	15.07.2013 — 30.06.2017
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise

Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 1 218 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires		
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Développement expérimental [art. 31, paragraphe 2, point c)]	40 %	20 %
Recherche industrielle [art. 31, paragraphe 2, point b)]	65 %	15 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://www.regione.fvg.it/rafvvg/cms/RAFVVG/istruzione-ricerca/fare-ricerca/FOGLIA12/>

Numéro de l'aide	SA.38157 (2014/X)
État membre	Pays-Bas
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	NOORD-BRABANT Régions non assistées
Organe octroyant l'aide	Provincie Noord-Brabant Postbus 90151 5200 MA 's-Hertogenbosch www.brabant.nl
Titre de la mesure d'aide	Wijzigingsregeling subsidieregeling sport Noord-Brabant 2013-2016
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Algemene wet bestuursrecht Algemene subsidieverordening Noord-Brabant
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	

Durée	01.01.2014 — 30.06.2014	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Activités sportives, récréatives et de loisirs	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 1 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Prêt à taux réduit	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires		
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides à l'investissement et à l'emploi en faveur des PME (art.15)	20 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://www.brabant.nl/applicaties/regelingen/regeling-detail.aspx?tab=2&r=924>

Numéro de l'aide	SA.38222 (2014/X)
État membre	Slovénie
Numéro de référence de l'État membre	SI
Nom de la région (NUTS)	Slovenia Article 107(3)(a)
Organe octroyant l'aide	Ministrstvo za gospodarski razvoj in tehnologijo Kotnikova 5 1000 Ljubljana Slovenija <a href="http://www.mgrt.gov.si/">http://www.mgrt.gov.si/</a>
Titre de la mesure d'aide	Financne spodbude za tuje neposredne investicije — regionalna pomoc
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Zakon o spodbujanju tujih neposrednih investicij in internacionalizacije podjetij (Ur.l. RS št. 107/2006-UPB1, 11/2011) in Uredba o finančnih spodbudah za tuje neposredne investicije (Ur.l. RS št. 11/2007, 19/09)
Type de mesure	Régime d'aide

Modification d'une mesure d'aide existante	Modification X 361/2009	
Durée	16.12.2013 — 30.06.2014	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 31 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires		
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aide régionale — régime (art. 13)	30 %	20 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

[http://zakonodaja.gov.si/rpsi/r05/predpis\\_ZAKO3745.html](http://zakonodaja.gov.si/rpsi/r05/predpis_ZAKO3745.html)

[http://zakonodaja.gov.si/rpsi/r05/predpis\\_URED4155.html](http://zakonodaja.gov.si/rpsi/r05/predpis_URED4155.html)

Numéro de l'aide	SA.38637 (2014/X)
État membre	Croatie
Numéro de référence de l'État membre	RH
Nom de la région (NUTS)	—
Organe octroyant l'aide	HAMAG Invest Prilaz Gjura Deželića 7 10000 Zagreb www.hamaginvest.hr
Titre de la mesure d'aide	Pravilnik o izdavanju jamstva Hrvatske agencije za malo gospodarstvo i investicije
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Zakon o poticanju razvoja malog gospodarstva (NN 29/02,63/07, 52/12 i 56/13)

Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante		
Durée	11.04.2014 — 31.12.2014	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	HRK 40 (millions)	
Pour les garanties	HRK 40 (millions)	
Instrument d'aide (art. 5)	Garantie	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires		
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Recherche fondamentale [art. 31, paragraphe 2, point a)]	100 %	
Recherche industrielle [art. 31, paragraphe 2, point b)]	60 %	0 %
Aides destinées à couvrir les coûts liés aux droits de propriété industrielle des PME (art. 33)	100 %	
Aides à l'investissement et à l'emploi en faveur des PME (art.15)	20 %	
Aides environnementales en faveur des investissements dans les économies d'énergie (art. 21)	60 %	20 %
Aides aux études de faisabilité technique (art. 32)	15 %	

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Développement expérimental [art. 31, paragraphe 2, point c)]	45 %	0 %
Aide régionale — régime (art. 13)	40 %	20 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://www.hamaginvest.hr>

Numéro de l'aide	SA.38821 (2014/X)
État membre	Roumanie
Numéro de référence de l'État membre	—
Nom de la région (NUTS)	Nord-Vest, Centru, Bucuresti, Nord-Est, Sud-Est, Sud, Sud-Vest, Vest Article 107, paragraphe 3, point a) Article 107, paragraphe 3, point c)
Autorité d'octroi	Ministerul Finanțelor Publice Str. Apolodor nr. 17, sect. 5, București, România <a href="http://www.mfinante.ro/">http://www.mfinante.ro/</a>
Titre de la mesure d'aide	Schema de ajutor de stat pentru sprijinirea investițiilor care promovează dezvoltarea regională prin crearea de locuri de muncă.
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Hotărârea Guvernului nr. 332/2014 privind instituirea unei scheme de ajutor de stat pentru sprijinirea investițiilor care promovează dezvoltarea regională prin crearea de locuri de muncă
Type de mesure	Régime d'aides
Modification d'une mesure d'aide existante	—
Durée	du 01/07/2014 au 31/12/2020

Secteur(s) économique(s) concerné(s)	<p>Extraction de minerais de métaux non ferreux, Extraction de pierres, de sables et d'argiles, Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux, Production de sel, Autres activités extractives n.c.a., Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, Transformation et conservation de fruits et légumes, Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales, Fabrication de produits laitiers, Travail des grains; fabrication de produits amylacés, Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, Fabrication d'autres produits alimentaires, Fabrication d'aliments pour animaux, Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes, Tissage, Ennoblement textile, Fabrication d'autres textiles, Industrie de l'habillement, Industrie du cuir et de la chaussure, Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie, Industrie du papier et du carton, Imprimerie et reproduction d'enregistrements, Fabrication de gaz industriels, Fabrication de colorants et de pigments, Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base, Fabrication de produits azotés et d'engrais, Fabrication de matières plastiques de base, Fabrication de caoutchouc synthétique, Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques, Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics, Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums, Fabrication de colles, Fabrication d'huiles essentielles, Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a., Industrie pharmaceutique, Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, Fabrication d'éléments en métal pour la construction, Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques, Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central, Forge, emboutissage, estampage; métallurgie des poudres, Traitement et revêtement des métaux; usinage, Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie, Fabrication d'emballages métalliques légers, Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts, Fabrication de vis et de boulons, Fabrication d'autres produits métalliques n.c.a., Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, Fabrication d'équipements électriques, Fabrication de machines et équipements n.c.a., Industrie automobile, Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant, Construction aéronautique et spatiale, Fabrication de matériels de transport n.c.a., Fabrication de meubles, Autres industries manufacturières, Production et distribution d'eau; assainissement; gestion des déchets et dépollution, Construction de bâtiments, Génie civil, Démolition et préparation des sites, Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation, Travaux de finition, Travaux de couverture, Entreposage et stockage, Activités de poste et de courrier, Édition, Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale, Programmation, conseil et autres activités informatiques, Services d'information, Activités spécialisées, scientifiques et techniques, Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes, Enquêtes et sécurité, Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager, Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises, Enseignement, Santé humaine et action sociale, Activités créatives, artistiques et de spectacle, Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles, Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques, Autres services personnels</p>
Type de bénéficiaire	PME, grandes entreprises

Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	450 millions de RON	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (article 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide exprimé en monnaie nationale	Suppléments pour PME en %
Régime d'aides régionales (art. 13)	50 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://www.mfinante.ro/hg332.html?pagina=domenii>

Numéro de l'aide	SA.39052 (2014/X)
État membre	République tchèque
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	Střední Čechy, Jihozápad, Severozápad, Severovýchod, Jihovýchod, Střední Morava, Moravskoslezsko Article 107(3)(a)
Organe octroyant l'aide	Ministerstvo průmyslu a obchodu Na Františku 32, 110 15 Praha 1 <a href="http://www.mpo.cz">http://www.mpo.cz</a>
Titre de la mesure d'aide	Rozvoj — 3. výzva — 3. prodloužení
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Zákon č. 47/2002 Sb., o podpoře malého a středního podnikání, Zákon č. 218/2000 Sb., o rozpočtových pravidlech a o změně některých souvisejících zákonů Zákon č. 513/1991 Sb., obchodní zákoník
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	
Durée	16.06.2014 — 31.12.2014
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide
Type de bénéficiaire	PME



Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	CZK 2 000 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Direct grant/Interest rate subsidy	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	ERDF — CZK 2 000,00 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Regional aid — investment aid (Art. 14) for scheme	25 %	20 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://www.mpo-oppi.cz/rozvoj/#vyzva6>

Numéro de l'aide	SA.39053 (2014/X)
État membre	République tchèque
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	Severovýchod, Severozápad, Jihovýchod, Jihozápad, Střední Čechy, Střední Morava, Moravskoslezsko Article 107(3)(a)
Organe octroyant l'aide	Ministerstvo průmyslu a obchodu Na Františku 32, 110 15 Praha 1 <a href="http://www.mpo.cz">http://www.mpo.cz</a>
Titre de la mesure d'aide	Potenciál — 3. výzva — 2. prodloužení
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Zákon č. 47/2002 Sb., o podpoře malého a středního podnikání, Zákon č. 218/2000 Sb., o rozpočtových pravidlech a o změně některých souvisejících zákonů Zákon č. 513/1991 Sb., obchodní zákoník
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	
Durée	10.06.2014 — 31.12.2014

Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	CZK 950 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Direct grant/Interest rate subsidy	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	ERDF — CZK 950,00 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
SME aid — Aid for scouting costs (Art. 24)	50 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://www.mpo-oppi.cz/potencial/#vyzva5>

Numéro de l'aide	SA.39054 (2014/X)
État membre	Grèce
Numéro de référence de l'État membre	GR
Nom de la région (NUTS)	IONIA NISIA, ANATOLIKI MAKEDONIA, THRAKI, THESSALIA, IPEIROS, DYTIKI ELLADA, STEREA ELLADA, PELOPONNISOS, ATTIKI, VOREIO AIGAIO, KRITI Zones mixtes
Organe octroyant l'aide	GENERAL SECRETARIAT FOR RESEARCH AND TECHNOLOGY 14-18 MESOGEION AV 115 10 GREECE <a href="http://www.gsrt.gr">http://www.gsrt.gr</a>
Titre de la mesure d'aide	European RTD Cooperation — Granting Act of Greek Organizations which succesfully participated to the 3rd Call of the European Joint Technological Initiative: ARTEMIS (Advanced Research and Technology for Embedded Intelligence and Systems JU)

Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	PD 274/2000 PD 103/2003 Law 1514/1985 Law 2919/2001 Law 3614/2007	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	Modification SA.34043	
Durée	11.11.2011 — 30.06.2014	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0,715 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	ERDF — EUR 2,34 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Recherche industrielle [art. 31, paragraphe 2, point b)]	100 %	0 %
Recherche fondamentale [art. 31, paragraphe 2, point a)]	100 %	
Développement expérimental [art. 31, paragraphe 2, point c)]	100 %	0 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

[http://www.gsrt.gr/central.aspx?sId=10813341110616461444510&olID=777&neID=673&neTa=1\\_213\\_1&nclD=0&neHC=0&tbid=0&lrID=2&oldUIID=a17771011191428110891012&actionID=load&JScript=1](http://www.gsrt.gr/central.aspx?sId=10813341110616461444510&olID=777&neID=673&neTa=1_213_1&nclD=0&neHC=0&tbid=0&lrID=2&oldUIID=a17771011191428110891012&actionID=load&JScript=1)

Δράσεις Ενίσχυσης Ε&Τ › Τρέχουσες Εθνικές Δράσεις › Ενεργές προκηρύξεις ΕΣΠΑ

Numéro de l'aide	SA.39055 (2014/X)
État membre	Grèce

Numéro de référence de l'État membre	GR	
Nom de la région (NUTS)	STEREA ELLADA, PELOPONNISOS, ATTIKI, VOREIO AIGAIO, KRITI, ANATOLIKI MAKEDONIA, THRAKI, THESSALIA, IPEIROS, IONIA NISIA, DYTIKI ELLADA Zones mixtes	
Organe octroyant l'aide	GENERAL SECRETARIAT FOR RESEARCH AND TECHNOLOGY 14-18 MESOGEION AV 115 10 GREECE <a href="http://www.gsrt.gr">http://www.gsrt.gr</a>	
Titre de la mesure d'aide	European RTD Cooperation — Granting Act of Greek Organizations which succesfully participated to the 3rd Call of the European Joint Technological Initiative: ENIAC (European Nanoelectronics Ininitative Advisory Council JU)	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	PD 274/2000 PD 103/2003 Law 1514/1985 Law 2919/2001 Law 3614/2007	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	Modification SA.34041	
Durée	11.11.2011 — 30.06.2014	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0,44 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	ERDF — EUR 1,39 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Recherche industrielle [art. 31, paragraphe 2, point b)]	100 %	0 %

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Recherche fondamentale [art. 31, paragraphe 2, point a)]	100 %	
Développement expérimental [art. 31, paragraphe 2, point c)]	100 %	0 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

[http://www.gsrt.gr/central.aspx?sId=10813341110616461444510&olID=777&neID=673&neTa=1\\_211\\_1&ncID=0&neHC=0&tbid=0&lrID=2&oldUIID=a17771011191428110891012&actionID=load&JScript=1](http://www.gsrt.gr/central.aspx?sId=10813341110616461444510&olID=777&neID=673&neTa=1_211_1&ncID=0&neHC=0&tbid=0&lrID=2&oldUIID=a17771011191428110891012&actionID=load&JScript=1)

Δράσεις Ενίσχυσης Ε&Τ › Τρέχουσες Εθνικές Δράσεις › Ενεργές προκηρύξεις ΕΣΠΑ

Numéro de l'aide	SA.39056 (2014/X)
État membre	Grèce
Numéro de référence de l'État membre	GR
Nom de la région (NUTS)	IONIA NISIA, DYTIKI ELLADA, STEREA ELLADA, PELOPONNISOS, ATTIKI, VOREIO AIGAIΟ, KRITI, ANATOLIKI MAKEDONIA, THRAKI, KENTRIKI MAKEDONIA, THESSALIA, IPEIROS Article 107(3)(a), Article 107(3)(c)
Organe octroyant l'aide	GENERAL SECRETARIAT FOR RESEARCH AND TECHNOLOGY 14-18 MESOGEION AV 115 10 GREECE <a href="http://www.gsrt.gr">http://www.gsrt.gr</a>
Titre de la mesure d'aide	Bilateral RTD Cooperation Greece — Czech Republic 2011 — 2013
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Law 1514/1985 Law 2919/2001 PD 274/2000 Law 3777/2009 Law 1661/1986 Ministerial Decision 8653/1766/0020 (FEK (Official Journal of Greek Government) B/2001/24-12-2010
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	Modification SA.33061
Durée	26.04.2011 — 30.06.2014

Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Recherche développement scientifique	
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0,0482 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	ERDF — EUR 0,18 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Recherche industrielle [art. 31, paragraphe 2, point b)]	100 %	0 %
Recherche fondamentale [art. 31, paragraphe 2, point a)]	100 %	
Développement expérimental [art. 31, paragraphe 2, point c)]	100 %	0 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

[http://www.gsrt.gr/default.asp?V\\_ITEM\\_ID=6871](http://www.gsrt.gr/default.asp?V_ITEM_ID=6871)

Αρχική Σελίδα > ΕΣΠΑ-ΕΤΑΚ 2007-2013 > Προκηρύξεις ΕΣΠΑ >

Numéro de l'aide	SA.39063 (2014/X)
État membre	Royaume-Uni
Numéro de référence de l'État membre	England 3
Nom de la région (NUTS)	EAST MIDLANDS, EASTERN, LONDON, NORTH EAST, NORTH WEST, SOUTH EAST, SOUTH WEST, WEST MIDLANDS, YORKSHIRE AND THE HUMBER —
Organe octroyant l'aide	Department for Communities and Local Government Eland House, Bressenden Place, London SW1E 5DU, England <a href="https://www.gov.uk">https://www.gov.uk</a>
Titre de la mesure d'aide	The English Aid for Local Infrastructures Scheme

Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Aid under the Scheme may be awarded in accordance with the relevant terms and conditions of the General Block Exemption Regulation 2014-2020 («GBER»). Each award must comply with the General Conditions of the Scheme and the relevant Specific Condition(s).	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante		
Durée	01.07.2014 — 31.12.2020	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	GBP 125 (millions)	
Pour les garanties	GBP 0,00 (millions)	
Instrument d'aide (art. 5)	Direct grant/Interest rate subsidy, Loan/Repayable advances	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	European Regional Development Fund — GBP 250 000 000,00 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Regional aid — investment aid (Art. 14) for scheme	0 %	0 %
Investment aid for local infrastructures (Art. 56)	0 %	0 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<https://www.gov.uk>

Numéro de l'aide	SA.39083 (2014/X)
État membre	République tchèque
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	Czech Republic Article 107(3)(a)
Organe octroyant l'aide	Technologická agentura České republiky Evropská 1692/37, Praha 6 <a href="http://www.tacr.cz">www.tacr.cz</a>

Titre de la mesure d'aide	DELTA	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Zákon 130/2002 Sb., o podpoře výzkumu a vývoje z veřejných prostředků a o změně některých souvisejících zákonů (ZPVV).	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante		
Durée	09.06.2014 — 31.12.2019	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire		
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	CZK 20,816 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Direct grant/Interest rate subsidy	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires		
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides destinées à couvrir les coûts liés aux droits de propriété industrielle des PME (art. 33)	80 %	
Recherche industrielle [art. 31, paragraphe 2, point b)]	65 %	20 %
Développement expérimental [art. 31, paragraphe 2, point c)]	40 %	20 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://tacr.cz/index.php/cz/programy/program-delta.html>

Numéro de l'aide	SA.39087 (2014/X)
État membre	Italie



Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	BOLZANO-BOZEN Régions non assistées
Organe octroyant l'aide	Provincia Autonoma di Bolzano — 23.5 Ufficio formazione del personale sanitario Via Canonico Michael Gamper 1 39100 Bolzano ITALIA <a href="http://www.provinz.bz.it/gesundheitswesen/default.asp">http://www.provinz.bz.it/gesundheitswesen/default.asp</a>
Titre de la mesure d'aide	Concessione di aiuti per l'anno 2014 per l'esecuzione di corsi di formazione continua per i professionisti dell'ambito sanitario e per pubblicazioni che divulgano materiale d'interesse sanitario, a Provider ECM, ONLUS, accreditati nel sistema formativo della Provincia Autonoma di Bolzano.
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Legge provinciale 5 marzo 2001, n. 7 e successive modifiche, ed in particolare l'art. 49 Legge provinciale 15 novembre 2002, n. 14 e successive modifiche, ed in particolare l'articolo 4, comma 1, lettera a) Delibera della Giunta Provinciale 18 marzo 2014 n. 321
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	
Durée	01.01.2014 — 31.12.2014
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Enseignement supérieur et post-secondaire non supérieur
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0,0398 (millions)
Pour les garanties	—
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe
Référence à la décision de la Commission	—
Si cofinancement par des fonds communautaires	

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Formation générale (art. 38, paragraphe 2)	50 %	0 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

[http://www.provincia.bz.it/it/servizi/servizi-categorie.asp?bnsvf\\_flid=1035788](http://www.provincia.bz.it/it/servizi/servizi-categorie.asp?bnsvf_flid=1035788)

Numéro de l'aide	SA.39088 (2014/X)
État membre	Italie
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	BOLZANO-BOZEN Régions non assistées
Organe octroyant l'aide	Provincia Autonoma di Bolzano — 23.5 Ufficio formazione del personale sanitario Via Canonico Michael Gamper 1 39100 Bolzano ITALIA <a href="http://www.provinz.bz.it/gesundheitswesen/default.asp">http://www.provinz.bz.it/gesundheitswesen/default.asp</a>
Titre de la mesure d'aide	Concessione di aiuti per l'anno 2014 per l'esecuzione di corsi di formazione continua per i professionisti dell'ambito sanitario e per pubblicazioni che divulgano materiale d'interesse sanitario, a Provider ECM, non ONLUS, accreditati nel sistema formativo della Provincia Autonoma di Bolzano.
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Legge provinciale 5 marzo 2001, n. 7 e successive modifiche, ed in particolare l'art. 49 Legge provinciale 15 novembre 2002, n. 14 e successive modifiche, ed in particolare l'articolo 4, comma 1, lettera a) Delibera della Giunta Provinciale 18 marzo 2014 n. 321
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	
Durée	01.01.2014 — 31.12.2014
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Enseignement supérieur et post-secondaire non supérieur
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0,0825 (millions)
Pour les garanties	—

Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires		
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Formation générale (art. 38, paragraphe 2)	50 %	0 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

[http://www.provincia.bz.it/it/servizi/servizi-categorie.asp?bnsvf\\_flid=1035787](http://www.provincia.bz.it/it/servizi/servizi-categorie.asp?bnsvf_flid=1035787)

Numéro de l'aide	SA.39099 (2014/X)
État membre	Espagne
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	CANTABRIA Article 107(3)(c)
Organe octroyant l'aide	Consejería de Innovación, Industria, Turismo y Comercio del Gobierno de Cantabria Dirección General de Turismo C/Albert Einsteins, nº 4. PCTCAN (Parque Científico y Tecnológico de Cantabria) 39011 Santander (Cantabria) España www.turismodecantabria.com
Titre de la mesure d'aide	Subvenciones a las empresas turísticas para inversiones por parte de las empresas de turismo activo.
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Orden INN/14/2014, de 26 de febrero, por la que se establecen las bases reguladoras y se convoca la concesión de subvenciones a las empresas turísticas para inversiones por parte de la empresas de turismo activo. Boletín Oficial de Cantabria Extraordinario núm. 14, de 12 de marzo de 2014
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	
Durée	12.03.2014 — 25.06.2014

Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée, Restauration	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0,03 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	FEDER — EUR 0,01 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aide régionale — régime (art. 13)	15 %	10 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://boc.cantabria.es/boces/verAnuncioAction.do?idAnuBlob=264030>

Numéro de l'aide	SA.39100 (2014/X)
État membre	Espagne
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	CANTABRIA Article 107(3)(c)
Organe octroyant l'aide	Consejería de Innovación, Industria, Turismo y Comercio del Gobierno de Cantabria Dirección General de Turismo C/Albert Einstein, n° 4 PCTCAN (Parque Científico y Tecnológico de Cantabria) 39011 SANTANDER (Cantabria) España <a href="http://www.turismodecantabria.com">www.turismodecantabria.com</a>

Titre de la mesure d'aide	Subvenciones a las empresas turísticas para inversiones en alojamientos turísticos, restaurantes, cafeterías y bares, y campamentos de turismo 2014.
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Orden INN/15/2014, de 26 de febrero, por la que se establecen las bases reguladoras y se convoca la concesión de subvenciones a las empresas turísticas para inversiones en alojamientos turísticos, restaurantes, cafeterías y bares, y campamentos de turismo. Boletín Oficial de Cantabria Extraordinario núm. 14, de 12 de marzo de 2014
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	
Durée	13.03.2014 — 25.06.2014
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Restauration, Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
Type de bénéficiaire	PME
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0,215 (millions)
Pour les garanties	—
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe
Référence à la décision de la Commission	—
Si cofinancement par des fonds communautaires	FEDER — EUR 0,11 (millions)

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aide régionale — régime (art. 13)	15 %	10 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://boc.cantabria.es/boces/verAnuncioAction.do?idAnuBlob=264002>

Numéro de l'aide	SA.39103 (2014/X)
État membre	Lettonie
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	Latvia Article 107(3)(a)
Organe octroyant l'aide	Lietuvos Respublikos žemės ūkio ministerija Gedimino per. 19 (Lelevelio g. 6), LT-01103 Vilnius www.zum.lt
Titre de la mesure d'aide	Dalies garantinio užmokesčio kompensavimas kreditų su garantija gavėjams (schemos X18/2009 keitimas)
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Lietuvos Respublikos žemės ūkio ministro 2014 m. birželio 23 d. įsakymas Nr. 3D-387 «Dėl žemės ūkio ministro 2007 m. balandžio 12 d. įsakymo Nr. 3D-161 "Dėl Dalies garantinio užmokesčio kreditų gavėjams kompensavimo taisyklių patvirtinimo" pakeitimo»
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	Modification X 18/2009
Durée	26.06.2014 — 31.12.2014
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide
Type de bénéficiaire	PME

Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 1,5 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Direct grant/Interest rate subsidy	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires		
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Regional aid — investment aid (Art. 14) for scheme	40 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

[http://www3.lrs.lt/pls/inter3/dokpaieska.showdoc\\_l?p\\_id=477076](http://www3.lrs.lt/pls/inter3/dokpaieska.showdoc_l?p_id=477076)

[http://www3.lrs.lt/pls/inter3/dokpaieska.showdoc\\_l?p\\_id=476226&p\\_tr2=2](http://www3.lrs.lt/pls/inter3/dokpaieska.showdoc_l?p_id=476226&p_tr2=2)

Numéro de l'aide	SA.39117 (2014/X)
État membre	Suède
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	—
Organe octroyant l'aide	Kammarkollegiet Birger Jarlsgatan 16 103 15, Stockholm www.kammarkollegiet.se
Titre de la mesure d'aide	Kapitaltillskott för idébanker, till holdingbolag knutna till universitet och högskolor
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Regleringsbrev för budgetåret 2014 avseende anslag 2:64 Särskilda utgifter inom universitet och högskolor (prop. 2013/14:1 utg.omr. 16, bet. 2013/14:UbU1, rskr. 2013/14:104, prop. 2013/14:99 utg.omr. 16, bet. 2013/14:FiU21, rskr. 2013/14:316).

Type de mesure	Aide ad hoc	
Modification d'une mesure d'aide existante		
Date d'octroi	A partir de 20.06.2014	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Recherche développement scientifique	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise	SEK 1 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires		
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides pour le recours à des services de conseil en innovation et de soutien à l'innovation (art. 36)	250 000 SEK	
Aides destinées à couvrir les coûts liés aux droits de propriété industrielle des PME (art. 33)	75 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://www.esv.se/Verktyg-stod/Statsliggaren/Regleringsbrev/?RBID=15955>